RÈGLEMENT OPEN NATIONAL AMICAL MONTAGE DE MOUCHES

GPS LYON CENTRE

Objectifs et buts

Cette compétition se veut accessible au plus grand nombre de monteurs de tout âge, quel que soit leur niveau, licenciés et non licenciés, de toute la France.

Elle vise à encourager et à développer cette activité au sein des clubs ou de toute association de pêcheurs.

Les mouches de pêche proposées sont accessibles à tous les niveaux, débutants comme monteurs confirmés et laissent une grande place à la créativité des concurrents.

Règlement de l'épreuve

1. Catégories et inscriptions

Les compétiteurs s'inscrivent dans l'une des catégories suivantes :

- **Catégorie Senior + 18 ans**
- **Catégorie junior – de 18 ans**

Les inscriptions seront enregistrées par l'organisateur jusqu'à la date fixée et ne seront effectives qu'après le règlement du montant des droits d'inscription.

2. Mouches

Les mouches à monter sont classées dans deux groupes (voir programme).

a) **Les Mouches imposées (4),** à partir de modèles connus de tous, comportant le minimum de particularités afin de laisser à chacun le libre choix de son montage et de ses matériaux.
b) **La Mouche libre**, le choix du modèle incombe au monteur. Il pourra ainsi exprimer toute sa créativité.

3. Déroulement de l'épreuve :

- L'organisateur attribue, par tirage au sort après le départ des juges, à chaque compétiteur un numéro qui leur garantira l'anonymat. Les mouches une fois montées seront posées par le concurrent sur des supports correspondant au numéro du participant.

- Aucune préparation de montage n'est autorisée. Tous les assemblages de matériaux autorisés constituant tout ou partie de la mouche doivent être réalisés sur place. (Pas de pattes nouées, corps détachés, etc. préparés à l'avance).
- Aucune fiche de montage ne doit également être présente sur la table.
- Les contrevenants à ces règles de base seront immédiatement exclus de la compétition.
- Les hameçons seront fournis par l'organisateur à l'exception de l'hameçon de la mouche libre.
- Les hameçons seront remplacés en cas de perte ou de casse pendant l'épreuve.
- Les compétiteurs apportent leur matériel et matériaux de montage ainsi que leur lampe avec 1 rallonge. Les alimentations électriques nécessaires seront fournies par l'organisateur.
- Les matériaux de montage pourront être disposés sur la table a proximité du monteur avant le top départ.
- Les concurrents devront être présents dans la salle à l'heure fixée par l'organisateur qui permettra de vérifier les inscriptions, de disposer les matériels et matériaux aux différents postes, de présenter les juges du concours et de rappeler les grandes lignes du règlement.
- Le montage commence et se termine au signal donné par l'organisateur (voir horaires et temps de montage dans le dossier d'inscription).
- Les mouches réalisées lors de cette compétition deviendront propriété du club organisateur.
- Elles seront disposées sur un support de présentation pour que l'ensemble des concurrents puisse les observer à l'issue de l'épreuve.

4. Notation :

- Les juges seront invités par l'organisateur et choisis parmi des personnalités reconnues du monde de la pêche, issus de différentes organisations.
- Les juges devront être isolés dans une pièce voisine indépendante de la salle de montage dès le début de l'épreuve et y resteront pendant les épreuves de montage jusqu'aux notations, pour ne pas être influencés par quiconque.
- Ils auront à noter les mouches ramassées à la fin de chaque épreuve. Elles seront disposées sur la table de notation et ne devront donner lieu qu'a un minimum de manipulations.
- Les fiches de notation resteront à la discrétion du jury.
- Les décisions des juges sont sans appel. Une personne présente avec les juges sera chargée de collationner les notes et de faire le classement des différentes mouches et le classement final. Elle sera soumise au même devoir de réserve que les juges.
- Les mouches seront notées selon **4 critères :**
    a) *L'aspect général*
    b) *Le respect des proportions*
    c) *La technicité du montage*
    d) *La pêchabilité de la mouche*
- Au terme de la notation de chaque mouche, il sera fait un classement par points.

- Chaque juge note indépendamment chaque mouche et propose sa note.
- Si des écarts de points importants sont constatés, les juges doivent se concerter pour amender ou valider la note retenue. La note définitive correspond à la moyenne des notes données par chaque juge arrondie au point supérieur.
- La place d'un concurrent s'obtient par addition des points attribués sur les cinq mouches. Le plus grand nombre de points détermine le premier et les suivants par ordre décroissant. En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par les points obtenus sur la première mouche puis éventuellement par ceux obtenus sur la deuxième mouche.

5. Palmarès

- L'organisateur procède ensuite à la lecture du palmarès par ordre croissant (du dernier au premier). Les concurrents seront invités à venir récupérer leur récompense et trophée correspondant à leur classement.